

Chambor'élevage

Bulletin technique élevage des Chambres d'agriculture de la Charente et de la Vienne - Décembre 2015 - n° 6



Formations  p. 2

Le pâturage hivernal : diminuer les besoins en fourrages sans affecter le rendement des prairies

 p. 3

Les Écuries du Domaine de Chantemerle, 1^{ère} pension «Paddock Paradise» en Charente

 p. 4

Connaître votre coût de production pour définir votre stratégie

 p. 5

L'agrandissement des troupeaux laitiers : quels impacts ?

 p. 6

Soins aux nouveaux nés : soyez pragmatique !

 p. 8

Le planning d'accouplement : quand génétique rime avec économique

 p. 9

FCO : zonage et mouvements

 p. 10

La vie de la Chambre

 p. 11



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
CHARENTE-VIENNE

afaq
ISO 9001
Qualité
AFNOR CERTIFICATION

Édito

Le sanitaire, au cœur de l'actualité

L'arrivée ou le retour de la FCO a complètement déstabilisé les marchés Français. Si on ajoute à cela le non versement des avances PAC, nous nous retrouvons face à des élevages en grandes difficultés de trésorerie.

Vacciner son cheptel souche ou pas, ne vacciner que les animaux de reproduction, chacun gèrera son troupeau à sa guise. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons pas cacher que le sanitaire reste aujourd'hui sur nos fermes, un des leviers de performances économiques. Problèmes de reproduction, non gestation, maladies néonatales ou mortalité, font partie des éléments qui influent sur notre revenu annuel, et auxquels nous ne pouvons être inattentifs actuellement.

2

Dans ce contexte difficile, n'hésitez pas à vous entourer de l'équipe des conseillers élevage des Chambres d'agriculture afin de vous aider !



Arnaud BOURRY
Membre du Bureau,
en charge du dossier
élevage à la Chambre
d'agriculture de la Vienne



Christian LALOI
Membre du Bureau,
en charge du dossier
élevage à la Chambre
d'agriculture de la
Charente

Formations - 86

BOVIN LAIT

- Mieux valoriser les fourrages dans ma ration en élevage robotisé
26 janvier 2016
- Initiation à l'utilisation des huiles essentielles en troupeau bovin lait
28 janvier 2016
- Perfectionnement à l'utilisation des huiles essentielles en troupeau bovin lait - 11 février 2016
- Quelles marges de manœuvre dans mon atelier pour préserver sa rentabilité ?
25 février 2016

Adele MARSAULT - 06 84 61 42 56

BOVIN-OVIN-CAPRIN

- Formation perfectionnement chien de troupeau - 26 février 2016

Annie SOUCHAUD - 06 30 25 11 83

BOVIN

- Formation à Synel - février 2016

Hugues GEAY - 06 84 96 03 35

OVIN

- Comment calculer ses coûts de production et déterminer ses marges de progrès - 18 février 2016
- Qualités des carcasses
26 février 2016
- Interprétation des coproscopies et stratégies de traitement à mettre en place - 17 mars 2016
- Initiation à l'aromathérapie
23 mars 2016

Béatrice GRIFFAULT - 06 79 55 62 83

- Initiation à la phytothérapie
22 mars 2016

Annie SOUCHAUD - 06 30 25 11 83

BOVIN VIANDE

- Formation huiles essentielles
4 février 2016

Guillaume LAJUDIE - 07 86 48 37 82

FOURRAGE

- La luzerne : de l'implantation à l'utilisation - 2 février 2016
- Interculture et dérobées, un potentiel agronomique et fourrager
3 mars 2016

Victoire DEPOIX - 06 58 59 74 20

Actualités - Formations

1	2	3	4	5	6	7
8	X	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	X	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Formations - 16

BOVIN

- Formation à Synel - février 2016

Hugues GEAY - 06 84 96 03 35

BOVIN LAIT

- L'homéopathie en élevage bovins lait : éleveurs débutants
12 janvier 2016
- L'homéopathie en élevage bovins lait : éleveurs confirmés
13 janvier 2016

Anne-Laure VEYSSET - 06 25 64 54 55

BOVIN VIANDE

- Initiation à l'aromathérapie en bovins viande
8 janvier & 5 février 2016

Sylvie ENEE - 06 24 30 15 24

CAPRIN

- La réglementation sur l'étiquetage en production fromagère fermière : vos obligations - 12 janvier 2016
- Fabriquer des desserts à la ferme
3 février & 2 mars 2016

Harmony BOUTIN - 06 25 64 14 04

ÉQUIN

- Ostéopathie et performances sportives chez le cheval
2 février 2016
- Découverte de l'intérêt du shiatsu en équin - 22 mars 2016
- Le cheval qui rêvait de prairies
28 avril 2016

Sabrina PEYRILLE - 06 21 21 83 03

TOUTES PRODUCTIONS

- Estimer ses capacités de stockage d'effluents : réglementation et outils d'analyse
7 janvier 2016

Anne-Laure VEYSSET - 06 25 64 54 55

Le pâturage hivernal : diminuer les besoins en fourrages sans affecter le rendement des prairies



Les deux derniers hivers que nous avons connus ont été très doux et ont permis d'allonger les périodes de pâturage. Dans quelles conditions un pâturage durant l'hiver est-il envisageable ?

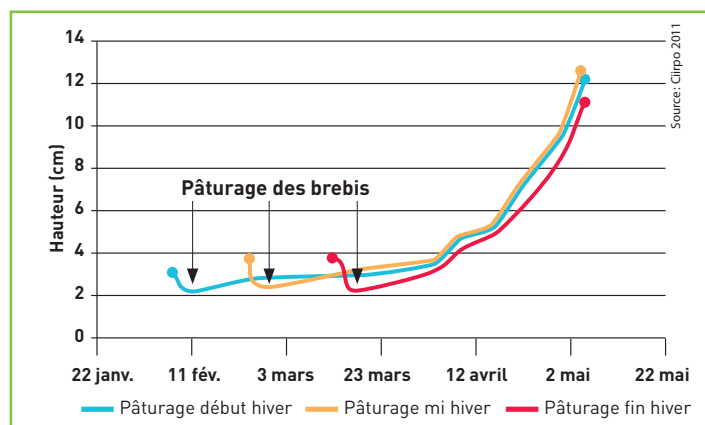
De l'herbe de qualité

La pousse de l'herbe en hiver est faible. On peut l'estimer entre 300 et 500 kg de matière sèche/ha. Cependant, cette herbe a une valeur alimentaire proche de celle d'un concentré : de 0,8 à 0,9 UFL /kg MS et de 140 à 180 g de MAT/kg MS. De plus, l'encombrement de ce fourrage est faible ce qui permet aux animaux d'en consommer beaucoup.

L'herbe pâturée durant l'hiver est pour la majorité, du stock sur pied qui n'a pas été consommé durant l'automne.

Il est préférable de faire pâturer les parcelles portantes et éviter les parcelles nouvellement semées dont la composition ainsi que le rendement pourront être affectés par un pâturage dans des conditions limites.

La hauteur d'herbe dans les parcelles doit être environ de 5-7 cm à la sortie de l'automne en ovin et 8-12 cm en bovin viande pour envisager un pâturage hivernal. La hauteur d'herbe en sortie de parcelle peut être de 4 cm. Il faut éviter de pâturer plus ras pour ne pas pénaliser la reprise de l'herbe au printemps.



Évolution de la hauteur d'herbe selon la date d'exploitation en hiver (moyenne de 6 parcelles par modalité sur 3 ans consécutifs)

Et sur le graphique ci-dessus, le rendement de la parcelle sur l'année n'est pas affecté par le pâturage hivernal. On peut juste observer un décalage de la date de reprise de la pousse de l'herbe pouvant aller jusqu'à 10 jours au printemps dans le cas d'un pâturage pendant tout l'hiver. Il est conseillé d'arrêter de pâturer les parcelles qui serviront à la mise à l'herbe à partir de fin janvier.

En ovin : une pratique courante pour les animaux à faibles besoins

Si le pâturage hivernal est prévu du mois de décembre à mars, il faut prévoir un chargement faible de l'ordre de 2 à 4 brebis par hectare pour la surface de base.

Les brebis peuvent se lasser et surpâturer certaines zones de la parcelle. Pour éviter cela, il est préférable de les changer régulièrement. De plus, cela évitera de souiller la parcelle.

Pour des brebis taries, l'apport de foin n'est pas nécessaire, à part en cas de gel ou de neige durant une période prolongée.

Les quantités d'herbe sur pied étant plus faibles, il va falloir plus de temps de pâturage pour que la brebis puisse ingérer la même quantité de fourrage qu'au printemps. Pour cela, il est indispensable que les brebis soient en bonne santé et qu'il n'y ait pas de problème de pieds dans le troupeau.

Économies estimées par brebis et par jour : foin - 1,5 kg ; céréales - 0,3 kg et paille - 0,5 kg..

En bovin viande, seul point limitant : la portance des sols

Contrairement au système ovin, les conditions pour le pâturage des bovins doivent être bonnes pour ne pas conduire à une détérioration des prairies. On considère qu'elles ne sont pas favorables pour le pâturage lorsque la profondeur des trous laissés par les animaux est supérieure à 8 cm : au-delà de cette profondeur, il est préférable de parquer les animaux sur une aire stabilisée et de les alimenter avec du fourrage. Cela permettra d'éviter d'abîmer les prairies.



Vaches limousines sous la neige (source : Jean-Louis CAPDEVILLE)

Pour les bovins, il est préférable de toujours avoir à disposition du foin grossier de 1ère coupe (valeur 0,6 UFV environ).

La consommation de foin est réduite de 50 % au champ par rapport à un système où les vaches sont rentrées.



Les Écuries du Domaine de Chantemerle, 1^{ère} pension « Paddock Paradise » en Charente

Le mardi 10 novembre, une quarantaine de personnes se sont retrouvées chez Davina WEITOWITZ, aux Ecuries du Domaine de Chantemerle à Marsac (16). L'objectif était d'aborder le thème du « Paddock Paradise », une nouvelle forme d'hébergement des chevaux encore rare en France.

Davina a choisi ce système de pension, afin d'axer ses services autour du bien-être des chevaux hébergés.

Le principe est simple :

- disposer d'une surface d'au minimum 1 ha,
- créer des pistes et couloirs autour de cet espace,
- disposer les fourrages et l'eau à l'opposé l'un de l'autre pour favoriser les déplacements,
- utiliser, si possible, des types de sols différents pour provoquer une usure naturelle des sabots.

Socialisation, alimentation à volonté et mouvement sont les maîtres mots de cette écurie. Dans ce système, les chevaux sont hébergés ensemble, après une période d'intégration progressive. Ils sont au moins déferrés des postérieurs au départ, pour éviter les incidents, puis passés pieds nus si le propriétaire le souhaite.

4

Des mesures GPS montrent que les chevaux parcourent entre 12 et 20 km/jour. Ils entretiennent leur masse musculaire, mangent du fourrage à volonté toute la journée. A l'intérieur des pistes, des parcelles de pâturage sont accessibles au gré des saisons.



Les 40 visiteurs parcourent les couloirs du Paddock Paradise

Ces nouveaux modes d'hébergement montrent des résultats intéressants sur plusieurs aspects : des coliques extrêmement rares, des états corporels maîtrisés, des chevaux plus calmes car socialisés, et plus disponibles sportivement puisqu'ils marchent une grande partie de la journée.

Mais cela demande une certaine « éducation » du propriétaire qui doit comprendre que son cheval ne sera pas propre et disponible 24h/24, qu'il y aura du pansage à faire l'hiver, qu'il faudra aller le chercher pour le monter.

En général ces éléments représentent un frein à la décision de changer de mode de vie pour son cheval. De plus, la vie en extérieur bénéficie d'une connotation assez péjorative et incompatible au regard du public avec le sport. Mais une fois

le pas franchi, en voyant leurs chevaux plus épanouis, en meilleure santé et au final plus aptes à faire des efforts, les propriétaires changent rarement d'avis. De nombreux pays ont fait le choix, y compris sur des chevaux de sport, de ces nouveaux modes d'hébergement.

Lors de la porte-ouverte au Domaine de Chantemerle, 3 thèmes ont été abordés :

- Sabrina PEYRILLE, ingénieure spécialisée en nutrition et en comportement du cheval, a tout d'abord présenté les enjeux et les pistes d'améliorations du bien-être du cheval pour les années à venir. Les chevaux supportent des conditions de vie de plus en plus stressantes. Les coliques par manque de fourrage, le développement de stéréotypies, les fragilités tendineuses sont autant de conséquences d'une difficile prise en compte du bien-être sous l'angle de vue du cheval et non de l'homme.
- Minh Tam FRANCK, vétérinaire ostéopathe, a poursuivi l'après-midi en abordant l'origine des différentes dysfonctions ostéopathiques qu'elle pouvait observer dans sa pratique. Là encore, ont été évoqués les désordres au niveau du système digestif par manque de fourrages, les blocages du dos dus à un travail inapproprié, les problèmes de locomotion sur des chevaux douloureux qui restreignent leurs mouvements.
- Enfin, Thierry CIVEL, saddle-fitter, a terminé cette porte-ouverte en développant l'importance d'ajuster les paramètres de sa selle à la morphologie du cheval et du cavalier pour une optimisation de la performance. Beaucoup de selles, peu importe leur prix d'achat, ne conviennent pas voire même détériorent le dos des chevaux, entravent leur locomotion et diminuent leurs aptitudes sportives. Il est nécessaire d'être vigilant sur ces points.

Lors de cette journée, les participants ont pu se rendre compte de l'impact de nos modes d'hébergement sur les conditions de vie des chevaux. Souvent, par anthropomorphisme, nous voulons mettre les chevaux dans des cocons qui sont rarement compatibles avec leur physiologie qui, elle, n'a pas changé depuis des millénaires.

Le cheval restera toujours un herbivore social qui a besoin de marcher pour vivre sereinement...

Besoin d'un conseil ? D'un diagnostic ? D'un œil extérieur sur votre écurie ?

Sabrina PEYRILLE (CA 16)
Conseillère équin
06 21 21 83 03

Connaître votre coût de production pour définir votre stratégie



Tous les ans, le réseau Inosys de 36 fermes caprines de Poitou-Charentes, Vendée, Maine et Loire et Bretagne, produit des références à destination des éleveurs caprins de la région. Notons qu'il s'agit d'exploitations optimisées, qui travaillent depuis plusieurs années sur leur stratégie et leurs chiffres, dont les résultats sont un cran au-dessus des moyennes départementales.

Sur l'exercice comptable 2014/2015, la marge brute est en moyenne de 370 € par chèvre et de 420 € par 1 000 L. 25 éleveurs sur 35 ont augmenté leur marge brute depuis 2013, de 15 % en moyenne.

Le sous-groupe des meilleures marges brutes (473 € par chèvre) se démarque par :

- Sa production laitière : 971 L/an/chèvre contre 881 pour l'ensemble des fermes.
- Son prix du lait : 692 €/1 000 L contre 678 pour l'ensemble des fermes.
- Le coût de ses aliments : 201 €/1 000 L contre 236 pour l'ensemble des fermes. Ces fermes utilisent seulement 510 g de concentrés pour faire 1 L de lait, contre 590 pour l'ensemble. Autrement dit, les fermes qui dégagent la meilleure marge sont celles qui produisent le plus de lait, en consommant le moins de concentré acheté.

La connaissance de votre marge brute est un premier palier, mais le critère qui reflète le mieux la rentabilité de l'atelier caprin est le coût de production des 1 000 L de lait. En 2014/2015, les 1 000 L de lait coûtent en moyenne 740 € pour être produits (avec une rémunération de 1,5 SMIC brut par unité de main d'œuvre exploitant affectée à l'atelier).

Le coût du système d'alimentation (aliments achetés + intrants sur les surfaces + mécanisation + foncier) représente plus de la moitié du coût de production, soit 404 € par 1 000 L de lait. Ainsi, les systèmes qui ont achevé la mise au point d'une stratégie alimentaire économe sont souvent les plus rentables. Voici trois exemples :

Exemple 1	Exemple 2	Exemple 3
Enrubannage de légumineuses + foin de légumineuses (luzerne + trèfles)	Foin de luzerne de qualité 100 % acheté, en hors sol	Ensilage de maïs + foin de luzerne
Coût du système d'alimentation pour 1 000 L de lait		
314 €	325 €	336 €
Rémunération permise par l'atelier caprin par UMO exploitant		
2,9 SMIC	2,8 SMIC	4 SMIC
Ce qui fait la différence :		
900 L/an/chèvre 470 g de concentrés/L de lait 65 % des concentrés autoconsommés Sans être trop mécanisé = 103 €/1 000 L lait (carburant + travaux tiers + entretien matériel + amortissement matériel)	1 250 L/an/chèvre 460 g de concentrés/L de lait Une exigence de qualité de la luzerne excellente qui implique d'y mettre le prix, un approvisionnement contractualisé, une ingestion de foin élevée	1 090 L/an/chèvre 486 g de concentrés/L de lait 30 % des concentrés autoconsommés Ensilage maximisé = 1,1 kg MS/j/chèvre Complémentarité de la luzerne Sans être trop mécanisé = 109 €/1 000 L lait

5

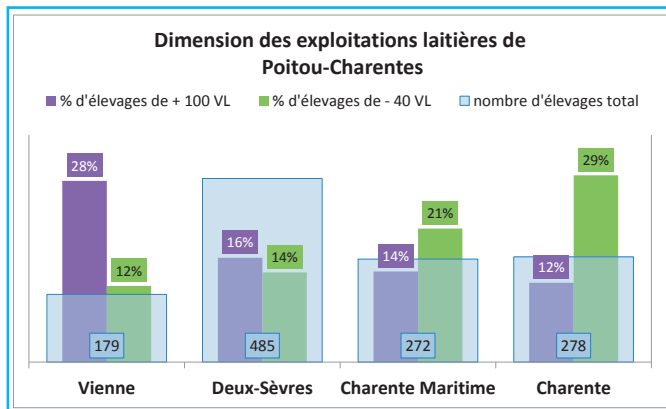
L'analyse du coût de production permet de savoir si la stratégie que vous avez mise en place est rémunératrice. Ce travail, qui peut se faire au sein d'un groupe ou au cas par cas, apporte, au fil des échanges, des réponses aux questions suivantes : Ai-je fait des choix cohérents sur mon atelier ? Ai-je des leviers d'amélioration de mon revenu ? Comment avoir une stratégie plus aboutie ? Suite à la présentation de ces résultats, des éleveurs ont déjà pris rendez-vous avec leur conseiller caprin pour retravailler sur le coût de leur système d'alimentation. Vous aussi, contactez votre conseiller !

Julia Chemarin (CA 86)
Conseillère caprin
06 79 42 74 47



L'agrandissement des troupeaux la

Il y a beaucoup de « grands troupeaux » en Poitou-Charentes. Les raisons sont historiques : l'atout de l'Ouest de la France, et nous bénéficions dans une bonne partie de la région d'un potentiel des sols à un niveau régional et national pour évaluer les conséquences de ces agrandissements.



Données EdEi 16 17 86 et Assel 79 au 1^{er} janvier 2015, troupeaux de plus de 20 VL

Une trajectoire d'agrandissement et d'intensification

La région poursuit une trajectoire d'agrandissement des troupeaux depuis 10 ans. Le nombre d'exploitations de plus de 100 vaches a été multiplié par 3 entre 2000 et 2010, passant de 50 à 150 exploitations. En 2015, 16 % des élevages comptent plus de 100 vaches.

Les systèmes laitiers se sont intensifiés, passant de 7 800 à 9 300 L/ha. La surface augmente peu par rapport au volume (213 000 L et 10 ha supplémentaires), mais le troupeau moyen augmente de 23 vaches. Cet accroissement du chargement apparent est le fruit d'une progression de la productivité de la surface fourragère notamment par l'augmentation de la part de maïs dans la SFP (+10 %) et d'une plus grande utilisation des dérobées. La part des concentrés en g/L est stable (moyenne 10 ans : 275 g/L) mais le prix à la tonne a augmenté d'environ 140 €/T en 10 ans.

La productivité du travail a progressé, avec 50 000 L de plus /UMO exploitant. Ce gain de productivité permet une augmentation du revenu disponible /UMO exploitant d'environ 10 000 €.

Une étude menée par le réseau bovin lait Poitou-Charentes (chiffres 2013 CERFRANCE, CGO et PCBL), a montré que l'EBE/UMOF s'améliore de 10 à 30 % chez les élevages de plus de 100 VL par rapport aux élevages de moins de 100 VL. En revanche, la maîtrise des annuités est moins évidente, et on constate de gros écarts de revenu au sein des élevages de dimensions comparables.

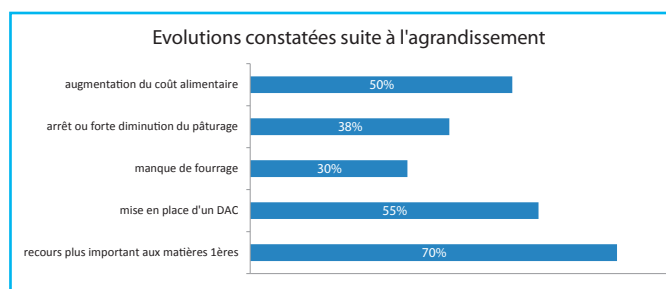
Une autre étude, menée en 2013 par le CERFRANCE sur 1200 exploitations de la grande région Normandie-Maine met en évidence qu'il n'y a pas « d'effet taille » en €/1 000 L, ni sur les charges opérationnelles ni sur les charges de structures. Par contre, une grande variabilité entre les exploitations est observée sur les charges opérationnelles, et ce quel que soit la taille du troupeau.

La maîtrise de la marge brute est donc essentielle pour bien aborder une phase d'agrandissement. Un EBE/produit d'au moins 30 % peut servir de repère pour évaluer l'efficacité économique d'une exploitation. Si l'exploitation manque d'efficacité, l'agrandissement peut fragiliser la structure.

Une automatisation des étapes clés au niveau technique

Pour mieux cerner les impacts techniques de l'agrandissement, Le BTPL a réalisé une enquête auprès de 38 élevages ayant augmenté leurs livraisons de 40 % en 4 ans. Sur ces élevages, de nombreuses évolutions ont été constatées, notamment sur le plan alimentaire. Certaines sont structurelles, comme la forte diminution du pâturage ou la mise en place d'un DAC, d'autres sont liées à la phase de transition, qui conduit chez certains à une augmentation du coût alimentaire et/ou à un manque de fourrage.

Au niveau de la conduite du troupeau, l'agrandissement des cheptels tend à conduire à la formalisation ou l'automatisation d'étapes clés : matériel de détection des chaleurs, DAL pour les veaux, robotisation... Ces pratiques répondent aux objectifs de réduire les contraintes et le temps de travail, elles visent également une amélioration des résultats techniques (reproduction, croissance des génisses...). La réponse aux objectifs est essentielle pour en amortir le coût.



Enquête BTPL, exemple : 50 % des éleveurs enquêtés ont constaté une augmentation du coût alimentaire

Réfléchir avant d'agir pour construire un projet cohérent et rapidement rentable

Rappelons que lorsqu'on investit dans un outil (robot, bâtiment...), la rentabilité de l'investissement atteint son potentiel quand l'outil est pleinement saturé. Ainsi l'outil peut dégager un produit suffisant pour diluer les charges qu'il génère et rémunérer le travail. Il faut également garder à l'esprit que la croissance (de cheptel, de stocks fourragers...) a un coût qui pèsera sur la trésorerie. L'aspect travail doit également être réfléchi, car au-delà des questions économiques et financières, le projet doit être vivable.

itiens : quels impacts ?

tribution de quota ainsi que la pression foncière a été moins limitée à une époque que dans
sols permettant une certaine intensification fourragère. Plusieurs travaux ont été menés au



C'est pourquoi l'agrandissement doit s'anticiper. Il faut d'abord prendre le temps de réaliser un état des lieux, afin d'identifier les points forts et les facteurs limitants de l'exploitation actuelle. Puis il convient de définir les objectifs du projet, qui doivent être en phase avec les aspirations personnelles de chacun. Enfin il est nécessaire de planifier la réalisation technique du projet pour anticiper l'augmentation des stocks fourragers, le croît interne, le besoin en trésorerie et en travail... Afin que la phase de transition soit la plus courte possible.

Quelles trajectoires à l'étranger ?

Une enquête commandée par le CNIEL et réalisée sur 8 bassins laitiers mondiaux par le réseau IFCN (International Farm Comparison Network) nous apporte des éléments sur les grands troupeaux laitiers à l'étranger. Ces échanges d'expériences sont particulièrement intéressants pour comprendre les effets des changements de dimension sur l'organisation des exploitations laitières (travail, conduite du troupeau équipement, capital...).

La définition des grands troupeaux est relative. Si en France le seuil de 100 vaches est souvent présenté, ce seuil est plutôt de l'ordre de 400 vaches en Allemagne de l'Est, Grande Bretagne et Danemark, et de plus de 1000 vaches aux USA et en Nouvelle Zélande.

La travail est majoritairement réalisé par des salariés, le robot de traite est peu présent. La question du management est donc centrale : « dans un élevage de moins de 150 vaches, l'agriculteur gère des vaches. Au-delà de 150 vaches, l'agriculteur gère des Hommes ». Comme en France, le chargement/ha augmente avec l'accroissement de la taille des troupeaux. Cette intensification à la surface amène souvent une forte diminution du pâturage, sauf en Nouvelle Zélande et Grande Bretagne.



Élevage de Grande-Bretagne

L'analyse des résultats économiques de ces grands troupeaux dans le monde montre que de grandes exploitations laitières fonctionnent et obtiennent une bonne rentabilité. Toutefois ces élevages sont souvent plus fragiles, et leur dépendance financière génère une augmentation des coûts. De plus, de nouvelles formes de transmission du capital sont à envisager. Enfin, un des défis des grandes fermes à travers le monde semble être aussi leur acceptabilité sociale (image, bien-être animal, effluents...)

Adele Marsault (CA 86)
Conseillère bovin lait
06 84 61 42 56

Thierry Caramigeas (GAEC de la Pradelle)

GAEC familial à Leignes-sur-Fontaine (86)
3 exploitants
170 VL Prim'Holstein
280 ha de SAU



« L'agrandissement du troupeau laitier a permis l'installation de mon neveu, Stéphane en 2011. Nous sommes passés de 100 à 170 VL, avec un objectif de 200 VL d'ici l'année prochaine. Cela est passé par la construction d'un nouveau bâtiment et la mise en place de 3 robots. Les robots nous ont semblé être la meilleure option pour réduire le temps d'astreinte et augmenter le confort de travail, aujourd'hui nous ne regrettons pas ce choix. De plus, mon fils a le projet de s'installer avec nous d'ici 2 à 3 ans pour remplacer son oncle. Nous souhaitons transmettre à la nouvelle génération une exploitation vivable.

Le montant de l'investissement a été conséquent (1 million d'euro avec beaucoup d'autoconstruction), d'autant que nous avons en plus acheté 130 ha à l'installation de Stéphane et créé un GFA.

Dès le début du projet d'installation en 2009, nous avons arrêté de faire du croisement industriel pour garder toutes les génisses, avec l'objectif d'avoir une phase d'agrandissement de 3 ans maximum. Mais nous avons été confrontés à des difficultés administratives, car l'agrandissement nous faisait passer en installation classée. Les nombreuses démarches que cela implique ont retardé le projet de 2 ans, nous n'avons pu commencer à construire qu'en février 2013, avec une mise en route des robots début décembre. Pendant 2 ans, nous avons donc plus que saturé le bâtiment génisses car nous devions garder sous le pied, le potentiel de croît interne que nous avons développé depuis 2009.

Avec la trentaine de génisses en plus du renouvellement qui vèleront d'ici le printemps, nous pensons finir de remplir le bâtiment à 200 VL en 2016. Le taux de saturation des robots est actuellement de 75 %, nous voulons monter à 90%, dans l'objectif de produire 400 000 kg de lait en plus pour atteindre un volume de 2,25 millions de litres.

Nous avons calculé que dans notre système, les 12 premiers litres qu'une vache produit servent à payer sa ration. La production actuelle est de 31 kg/VL traite, nous visons 34 kg à terme. Pour atteindre cet objectif, nous envisageons de faire plus de semences sexées, pour retrouver la génétique qui a été diluée par plusieurs années de croît. »



Soins aux nouveaux nés : soyez pragmatique !

La prévention de la mortalité des agneaux à la naissance passe d'abord par la préparation des brebis en gestation, puis par la gestion des mises bas et la surveillance dans les premiers jours.

En amont : les cases d'agnelage (20% du lot à agnelier), ainsi que tout le petit matériel et produits de pharmacie sont à avoir sous la main et seront prêts, pour intervenir rapidement et efficacement.

Matériel : gants, thermomètre, cordelettes d'agnelage, pessaire, seringues, aiguilles, pélican, lampe chauffante...

Le tout dans un état de propreté irréprochable !

Produits : désinfection du nombril et des boucles, stimulant respiratoire, gel de dilatation, colostrum de substitution...

	brebis	agneaux
Jour de l'agnelage	Mise en case (portée multiple, agnelles) Vérification du pis : débouchage des tétines, présence et qualité du colostrum	Désinfection du cordon ombilical (préférer un petit flacon où le produit est fréquemment renouvelé) Vérification de la tétée du colostrum dans les 6 h maximum (palper avec la main sous le ventre) Complémenter si besoin avec du colostrum décongelé au bain marie (interdit aux micro-ondes)
Le lendemain ou ½ journée plus tard	Enregistrement sur le carnet d'agnelage sur papier ou sur pocket	Pose de la boucle sur les oreilles sèches ! Equeutage (laisser 2 doigts sous la queue) Injection de sélénium Mise des agneaux surnuméraires à l'allaitement artificiel
	Sortir de la case et laisser les portées multiples par petits lots (5 à 10 brebis) pendant 24 à 48 h selon l'évolution de la portée (éviter de laisser la brebis et ses agneaux plusieurs jours en case) Désinfection et paillage de la case pour la brebis suivante (avec une couche importante de paille)	
Jours suivants	Alloter : doubles et simples, par âge Continuer à surveiller le comportement maternel des brebis et l'évolution des agneaux (agneau qui « décroche » pour des raisons diverses : mammites, poids agneaux hétérogènes, collibacillose)	

8

Martina MAYER

exploitante
à Esse (16) avec 340 brebis
sur 64 hectares



« Mes agnelages se font sur une période allant d'octobre à mai. Dès que les agneaux ont deux à trois semaines, ils vont dehors avec leurs mères, ils sont rentrés le soir suivant la météo. Cette année, vu les conditions climatiques les brebis profitent de l'herbe au maximum.

En octobre 2014, j'ai réalisé une formation avec la Chambre d'agriculture sur « comment maîtriser la mortalité des agneaux ». Cela m'a permis d'abord de me rassurer, je croyais ma mortalité d'agneaux très élevée. Je suis aux alentours de 13 % avec des mortalités tardives à plus de 8 jours après la mise bas. Mais après les résultats présentés par Delphine DANIEL, la vétérinaire qui intervenait lors de cette journée, je me suis rendue compte qu'il y avait une très grande variabilité d'un élevage à l'autre, allant de 9 à 27 %.

Cette formation m'a permis d'abord de me rappeler les bases pour maîtriser la mortalité, que l'on a tendance à oublier. Les rappels sont nécessaires pour bien les appliquer.

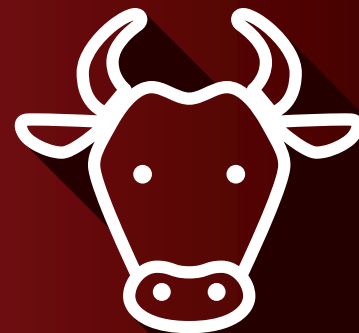
Le groupe est venu ensuite sur mon exploitation, pour mettre en pratique les choses enseignées le matin. Nous avons pu discuter de l'ambiance de mon bâtiment, de l'emplacement de mes cases d'agnelage et pratiquer quelques gestes techniques sur des agneaux juste nés (palper la caillette pour voir si l'agneau a bien tété, utiliser la sonde pélican, ...).

J'avais des problèmes de coccidiose et d'entérotaxémie. Avec l'expérience des uns et des autres, les apports pendant la formation j'ai mis un protocole en place : traitement systématique au Vécoxan contre les coccidioses et vaccination des agneaux contre l'entérotaxémie.

Conseillères ovines

AUGAS Nathalie (CA 16) : 06 26 69 71 09
GRIFFAULT Béatrice (CA 86) : 06 79 55 62 83
SOUCHAUD Annie (CA 86) : 06 30 25 11 83

Le planning d'accouplement : quand génétique rime avec économique



Conditionner le niveau génétique et l'orientation de son troupeau pour les années à venir, est aujourd'hui un point essentiel.

Le planning d'accouplement est une étape préalable fondamentale avant la mise à la reproduction. Il peut être réalisé sous deux formes : cumulatif ou correctif. Les objectifs de sélection doivent être définis pour une période assez longue (10 ans). Ils conduisent à une liste de taureaux utilisables à priori dans l'élevage.

Principe :

- L'éleveur fixe ses objectifs en fonction de sa production.
- Le technicien connaît la morphologie des animaux grâce au pointage, ainsi que les origines qui marquent bien sur l'exploitation.
- L'inséminateur connaît les doses disponibles, les taureaux diffusés ainsi que la morphologie des produits.

Comment :

1. Choix des taureaux (éleveur, technicien bovin croissance, inséminateur)
2. État des animaux ciblés (morphologie, index)
3. Réponses aux objectifs (qualité maternelle, aptitude bouchère)

David LESERVOISIER

Chef d'exploitation au LPA de Barbezieux (16)



« Nous réalisons un plan d'accouplement avec notre technicien « Bovins Croissance », Vincent Vigneau, aux alentours du 15 novembre lors de la première pesée des veaux et de la rentrée des génisses de renouvellement, que nous pesons également à cette occasion. Trois objectifs guident ce plan :

- la facilité de naissance pour les génisses,
- le lait,
- le développement squelettique.

En effet dans l'optique d'inséminer pour élever ces futures reproductrices, nous voulons des veaux vivants, et un bon potentiel laitier pour les femelles. Nous produisons des broutards que nous alourdissons pendant 3 mois sous les mères d'avril à juillet sans aucune complémentation au pâturage. Cela nécessite une très bonne persistance de lactation pour gagner 100 kg de poids vif par veau sur cette période, à un coût minime.

Cette année nous avons fait le choix d'Armoric (Neuf-Mas du Clos) sur 6 de nos 8 génisses, car il garde du développement squelettique. Les deux plus petites et les moins épaisses ont été mises avec Ussé (Popeye-Figuier) qui apporte plus de mixité en améliorant fortement le lait.

De plus, trois de nos primipares ont été inséminées avec DAY (Alf-Ouf). Ses origines sortent des sentiers battus, il est facile à accoupler et ramène énormément de lait. La dernière primipare, plus volumineuse, a été accouplée avec Bel Orient, taureau avec plus de développement squelettique que DAY (index 109 contre 97 pour Day), qui produit des femelles fines et longues avec de bonnes épaisseurs sur le dessus et du lait. »

Stephen MILES

Responsable du troupeau bovin au LEPA de Montmorillon (86)

« Réaliser un planning d'accouplement, c'est me permettre d'avoir plusieurs avis (inséminateur, technicien), pour choisir les taureaux (IA) et ainsi voir si mes choix sont cohérents par rapport aux leurs.

Avoir un œil extérieur, me permet ainsi de bien cibler les vaches qui pourront être accouplées. Mon technicien, ainsi que mon inséminateur ont des connaissances sur les taureaux disponibles (morphologie et index), ce qui facilite le choix de l'accouplement.

Échanger sur l'accouplement, est quelque chose d'important car j'homogénéise mon troupeau plus rapidement.

Cela nous permet de mettre en vente des animaux en adéquation avec la demande du marché. »





FCO : zonage et mouvements

Le 11/09/2015, un foyer de de Fièvre Catarrhale Ovine de sérotype 8 a été découvert dans l'Allier. Pour rappel, la FCO est une maladie affectant les ruminants (bovins, ovins et caprins) et transmise d'un animal à l'autre par des moucheron du genre culicoïdes. Elle n'est pas transmissible à l'homme et est sans impact sur la salubrité des denrées alimentaires (lait ou viande).

Depuis le 16/10/2015, la France ne connaît désormais plus qu'une seule zone réglementée, zone qui comprend désormais l'intégralité de certains départements comme la Charente et la Vienne (extension réalisée si 85 % des bovins se trouvent déjà à moins de 150 km d'un foyer de la maladie).

Des sorties possibles de la zone réglementée (ZR) vers la zone indemne (ZI) sur le territoire national

Les mouvements d'animaux à partir de la ZI ne sont pas limités. Ils sont autorisés vers la ZR sans retour des animaux en ZI, et avec désinsectisation des camions après le déchargement. Au sein de la ZR, les ruminants domestiques peuvent circuler librement et les rassemblements de ces animaux sont autorisés.

Conditions de mouvements de la zone réglementée vers la zone indemne (en France continentale au 26/11/2015)

Animaux d'abattage immédiat	Animaux d'élevage et d'engraissement
<ul style="list-style-type: none"> Absence de signes cliniques le jour du départ Transport direct jusqu'à l'abattoir Moyens de transport désinsectisés Abattage dans les 24 h après l'arrivée à l'abattoir Désinsectisation des locaux d'hébergement à l'abattoir Rassemblement interdit en zone indemne 	Cas général : moyens de transport désinsectisés ET 1- Au départ de la ZR : préalablement au mouvement, 14 jours de désinsectisation + PCR (Polymerase Chain Reaction) négative ET à l'arrivée en ZI : désinsectisation immédiate à l'arrivée + confinement pendant 14 jours + PCR négative Ou 2- Animaux valablement vaccinés : Bovins : départ possible 10 jours après la fin du protocole vaccinale Ovins : départ dès mise en place de l'immunité telle que prévue par le fabricant du vaccin Ou 3- PCR négative après 14 jours d'inactivité vectorielle Ou 4- Sérologie négative après 28 jours d'inactivité vectorielle
	Animaux de moins de 70 jours : transport direct, absence de signes cliniques, animaux et moyens de transports désinsectisés, bâtiments de destination désinsectisés, isolement à l'arrivée
	Reproducteurs vers centres de sélection : absence de signes cliniques, animaux et moyens de transports désinsectisés, bâtiments de destination désinsectisés, isolement à l'arrivée, PCR 14 jours après protection vectorielle.

La vaccination doit être réalisée par votre vétérinaire sanitaire. A ce jour, pour les animaux d'élevage et d'engraissement, seules les conditions 1 et 2 sont possibles. Les conditions 3 et 4 ne sont pas possibles. Pour pouvoir tenir compte de la période d'inactivité vectorielle pour le passage de la ZR vers la ZI, la surveillance entomologique a débuté mi-novembre. Elle est mise en œuvre par l'administration.

Conditions aux échanges : des protocoles négociés avec l'Italie et l'Espagne

Des protocoles ont été signés, avec l'Espagne le 2/10/2015 et avec l'Italie le 16/10/2015. Ces protocoles permettent désormais d'exporter des animaux vaccinés 10 jours après la seconde injection au lieu des 60 jours prévus par la réglementation européenne. Pour l'Espagne, il est également possible d'envoyer des bovins avec PCR négative réalisée au moins 14 jours après la mise en place d'un traitement insecticide sur les animaux. Pour les animaux de moins de 70 jours pour l'Espagne ou moins de 90 jours pour l'Italie, ils doivent être issus de mères vaccinées.

Retrouver toutes l'actualité FCO sur : www.gds-poitou-charentes.fr

<http://www.vienne.gouv.fr/Politiques-publiques/Animaux/La-fievre-catarrhale-ovine>

GDS Charente - 05 45 23 71 25
GDS Vienne - 05 49 44 02 73

Subvention pour l'achat du 1^{er} Border Collie LOF

Afin de promouvoir la race auprès des utilisateurs, l'AFBC (Association Française du Border Collie) a décidé de financer une partie de l'achat du premier chiot LOF. Les conditions sont d'être cotisant à la MSA, d'acquérir un chiot LOF, de suivre une formation dressage chien de troupeau et de faire confirmer son chien une fois adulte. Les documents à fournir pour l'attribution de l'aide sont les suivant :

- attestation de cotisations MSA,
- facture d'achat du chiot avec date de naissance et le numéro du certificat de naissance,
- photocopie du certificat de naissance,
- attestation de stage de formation auprès d'une Chambre d'agriculture, d'une association départementale ou d'un moniteur agréé,
- photocopie du pédigrée définitif après confirmation du chien.

L'aide attribuée est de 150 € pour l'achat du chiot à laquelle s'ajoute la prise en charge des frais de confirmation. Pour tout renseignement complémentaire, contacter l'AFBC : 05 55 60 22 13

La Vie de la Chambre 86



La Ferme s'invite, les Tops de l'agriculture à Poitiers les 6, 7 & 8 novembre 2015 : 3 jours et un succès inégalé

Pour la 1^{ère} fois cette année, une ferme pédagogique, mise en place par la FNSEA 86 et ouverte aux écoliers le vendredi 6 novembre matin, a accueilli 600 élèves du CP au CM2, provenant de la Communauté d'Agglomération « Grand Poitiers ».

Une centaine de lycéens des établissements d'enseignement agricole publics et privés de la Vienne participaient à l'encadrement de ces scolaires sur les différents stands qui leur étaient présentés.



Des élèves devant l'échographie caprine



Les lauréats, les sponsors et Sylvie BRUNEL, conférencière

Pour la 1^{ère} fois également, vendredi 6 novembre à 18h, la Chambre d'agriculture organisait la cérémonie des « Tops de l'agriculture », en partenariat avec la Nouvelle République et la Vienne Rurale. Cette soirée destinée à mettre à l'honneur des agriculteurs de notre département a plébiscité 5 exploitations dans les catégories suivantes : Top productions végétales, Top installation, Top innovation, Top élevage et Prix spécial du

Jury. « Donner une image positive et dynamique de l'agriculture nous aide à passer le cap de la période difficile que vivent beaucoup d'entre nous » soulignait Dominique MARCHAND en ouvrant la soirée devant 250 personnes : un succès inattendu ! Les lauréats rassemblant tous les suffrages, beaucoup d'agriculteurs ont félicité la Chambre d'avoir mis en valeur la réussite économique de leurs pairs dans un supplément de 20 pages à la Nouvelle République du week-end.

Enfin, samedi 7 et dimanche 8 novembre, presque 11 000 visiteurs ont parcouru les allées du Parc des Expositions de Poitiers ! Samedi, ont eu lieu le concours national Suffolk, premier concours national ovin organisé à Poitiers, et l'habituel concours départemental limousin avec plus de 100 bovins présentés. Les allées grouillaient de monde dimanche après-midi. Toutes les animations ont attiré du monde :



Dimanche après-midi, noir de monde

échographies animales, tonte de moutons, maréchal ferrant, voltige à cheval, Marché de Producteurs de Pays... Les exposants comme les visiteurs étaient ravis à l'issue du week-end : « c'est de mieux en mieux chaque année ! ».

François PHILIPPE

Directeur de la Chambre d'agriculture de la Vienne



Semaine de l'élevage 2^{ème} édition, un nouveau bilan positif !



Placée dans la foulée de la « Ferme s'invite » afin de garder un dynamisme autour de l'élevage, cette manifestation a regroupé près de 300 participants, qui se sont déplacés sur les 5 journées techniques organisées. Pour certaines journées, la Chambre d'agriculture de la Vienne s'était associée à la Chambre d'agriculture de la Charente afin de favoriser les échanges entre les éleveurs de nos départements.

La transmission des ateliers bovin lait, le travail sur les ateliers caprins, agnelles et fourrages, la technique du Paddock Paradise pour les chevaux ou encore l'engraissement en bovin viande, étaient les thématiques à l'honneur cette année.

Merci à ceux qui se sont déplacés pour faire de cet événement une réussite.

Fort de cette très bonne mobilisation des éleveurs mais aussi des partenaires de chaque filière, le cru 2016 s'annoncera certainement encore meilleur !

Service élevage : 05 49 44 75 06



Connaître le coût de production de mon lait de chèvre pour définir un cap

- **Les résultats de 40 fermes de références caprines en Poitou-Charentes sont actualisés tous les ans.**
Pour vous situer et identifier là où vous pouvez progresser.
- **Le coût de production des 1000 L de lait en 2014-2015 est en moyenne de 750 € Écart : 670 à 860 € 1 000 L**
Ce constat révèle des marges de manœuvre pour chacun de vous.

- **La cohérence de chaque système, avec ses atouts et ses contraintes, est déterminante pour maîtriser vos coûts.**
Nous vous aidons à définir une stratégie propre à votre exploitation.
Nous vous aidons à vous donner les moyens d'atteindre vos objectifs.


La Chambre d'agriculture vous propose une prestation *SUR MESURE* pour reprendre la main sur le coût de production de votre lait de chèvre !


- Des pistes de travail concrètes.
- Un suivi technique à la demande avec calcul de la marge brute mensuelle.
- Un appui pour construire votre projet de développement de l'exploitation.

Contacts : Julia Chemarin - Chambre d'agriculture de la Vienne - 06 79 42 74 47
Harmony Boutin - Chambre d'agriculture de la Charente - 06 25 64 14 04




Vos interlocuteurs du service élevage

 **Marina SALLE** / Chef de service / CA 16-86
Tél. : 06 85 23 54 85 / marina.salle@poitou-charentes.chambagri.fr

 **Julie RENARD** / Adjointe au Chef du service / CA 16-86
Tél. : 06 21 21 82 98 / julie.renard@charente.chambagri.fr

 **Nathalie AUGAS** / Conseillère ovin
Tél. : 06 26 69 71 09 / nathalie.augas@charente.chambagri.fr

 **Harmony BOUTIN** / Conseillère caprin
Tél. : 06 25 64 14 04 / harmony.boutin@charente.chambagri.fr

 **Sylvie ENEE** / Conseillère bovin viande
Tél. : 06 24 30 15 24 / sylvie.enee@charente.chambagri.fr

 **Jocelyne LATUS** / Assistante
Tél. : 05 45 84 09 28 / jocelyne.latus@charente.chambagri.fr


 **Sabrina PEYRILLE** / Conseillère équin
Tél. : 06 21 21 83 03 / sabrina.peyrille@charente.chambagri.fr


 **Sylvie VIGNAUD** / Assistante
Tél. : 05 45 84 09 28 / sylvie.vignaud@charente.chambagri.fr


 **Anne-Laure VEYSSET** / Conseillère bovin lait
Tél. : 06 25 64 54 55 / anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr

 **Vincent VIGNEAU** / Conseiller Bovin croissance
Tél. : 06 07 42 67 36 / vincent.vigneau@charente.chambagri.fr


 **Julia CHEMARIN** / Conseillère caprin
Tél. : 06 79 42 74 47 / julia.chemarin@vienne.chambagri.fr

 **Victoire DEPOIX** / Conseillère fourrage
Tél. : 06 58 59 74 20 / victoire.depoix@vienne.chambagri.fr

 **Hugues GEAY** / Conseiller bovin viande
Tél. : 06 84 96 03 35 / hugues.geay@vienne.chambagri.fr

 **Béatrice GRIFFAULT** / Conseillère ovine
Tél. : 06 79 55 62 83 / beatrice.griffault@vienne.chambagri.fr

 **Guillaume LAJUDIE** / Conseiller bovin viande
Tél. : 07 86 48 37 82 / guillaume.lajudie@vienne.chambagri.fr

 **Benjamin MAILLOCHAUD** / Conseiller bovin viande
Tél. : 06 75 76 89 74 / benjamin.maillochaud@vienne.chambagri.fr

 **Adele MARSAULT** / Conseillère bovin lait
Tél. : 06 84 61 42 56 / adele.marsault@vienne.chambagri.fr

 **Jean-Michel MOCHET** / Conseiller bovin lait
Tél. : 06 47 11 55 45 / jean-michel.mochet@vienne.chambagri.fr

 **Annie SOUCHAUD** / Conseillère ovine
Tél. : 06 30 25 11 83 / annie.souchaud@vienne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Charente

Chambre d'agriculture de la Vienne

Coordonnées

Chambre d'agriculture de la Charente
service élevage - Bureau décentralisé Charente Limousine
2 & 4 allée des Freniers - 16500 CONFOLENS
Tél : 05 45 84 09 28 - www.charente.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Vienne
Agropole service élevage
CS 35001 - 2133 route de Chauvigny - 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR
Tél : 05 49 44 74 74 - www.vienne.chambagri.fr